L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 OCTOBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 OCTOBRE.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRESIDENT:
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à douze mois de crédit, magnifiques propriétés convenables spécialement pour des jardiniers ou des horticulteurs.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, vente de terres de valeur dans la Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas et le Texas.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété encoignure Bagatelle et Craps, magasin en briques à deux étages, No 325 rue de la Vieille-Levée, près l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis, propriété rue Laurel, entre Ste-Marie et St André; propriété d'encoignure, Nos 91 et 93 rue St-Antoine.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue du Canal, marchandises avariées provenant du steamer naufragé, Florence Meyer.

Bonnes terres à vendre à l'encan aujourd'hui.—MM. Nash et Hodgson, encanteurs, vendent aujourd'hui à midi à la Bourse d'encan St. Charles, pour le compte de la succession de M. Neil Vance, le cinquième de l'intérêt indivis dans 11,262 acres de terre, situées dans les paroisses de Madison et Livingston, Louisiane—comtés de Yazoo, Bolivar et Sunflower, Mississippi, comté Chicot, Arkansas, et comté de Matagorda, Texas.
Pour plus amples renseignements et pour les conditions, etc., voyez les annonces.

Marchandises avariées, ex Florence Meyer.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

LA LETTRE DE GARFIELD.

La grande affaire du jour, à propos de la campagne électorale présidentielle, est la lettre de Garfield, le candidat républicain à la présidence, sur l'introduction du travail chinois aux Etats-Unis. Garfield en écrivant cette lettre où il se prononce pour la liberté du travail et en faveur de l'importation des Chinois, ne pouvait ignorer qu'il y eut, au moins parmi les classes ouvrières des Etats-Unis, une grande aversion contre cette espèce de travailleurs étrangers, et que si jamais les lettres qu'il écrivait à ce sujet, car il paraît maintenant qu'il en a écrit plusieurs, venaient à voir le jour, elles le rendraient excessivement impopulaire. Il est vrai que la pièce qui fait partie maintenant du domaine de la publicité est datée du 23 janvier 1880, quelque six mois avant la réunion de la convention de Chicago, et qu'à cette époque il ne pouvait se douter que l'honneur de la candidature présidentielle lui serait conféré.

Il a dû bien souvent depuis regretter *in petto* d'avoir écrit ces lettres et trembler dans la crainte qu'elles ne vissent le jour. Peut-être aussi avait-il fait un autre calcul, car toute question a deux faces principales. Si d'un côté une pareille opinion était de nature à déplaire aux travailleurs de race caucasienne et même de race noire, de l'autre côté elle pouvait plaire aux grands manufacturiers des Etats-Unis qui éprouvent un si vif besoin de travail à bon marché. Or, de tous les travailleurs du monde, le Chinois est celui qui coûte le moins et par conséquent celui qui convient le mieux aux opérations d'une fabrique. Avec les Chinois, le maître est sûr d'avoir une main d'œuvre constante et régulière, et, ce qui est plus précieux, d'avoir une main d'œuvre qui par son bas prix assure au fabricant le plus brillant bénéfice.

Avec les grèves dont il est menacé presque sans cesse, grèves qui font le tour du monde, et qui éclatent partout excepté dans l'Inde ou en Chine, le fabricant n'a plus vraiment qu'une existence précaire. Son industrie marche aujourd'hui, mais il n'est pas sûr qu'elle marchera demain; ses calculs peuvent être déjoués à toute heure, et il devient ainsi une dépendance de ses travailleurs. C'est un des aboutissants de la science sociale. Les grèves n'enrichissent pas, dit-on, ceux qui s'y livrent, c'est exactement vrai; mais elles n'enrichissent pas non plus le manufacturier qui, dans les moments de presse, est obligé de baisser pavillon devant les exigences de ses ouvriers. Les grèves font aussi respecter ces derniers dans leur droit à un salaire proportionné non seulement à ce qu'ils gagnent légitimement en donnant à autrui leur temps et leurs peines, mais proportionné encore au bénéfice que leurs travaux procurent à leurs maîtres et patrons.

C'est là un droit tout aussi respectable que tous les autres droits de coutume ou de convention, droit que les ouvriers exploiteront toujours jusqu'à la fin du monde, car il est très certain que jusqu'à la fin du monde il y aura des ouvriers et des chefs de fabriques, des opérateurs et des inspecteurs, des agissants et des surveillants, des payés et des payeurs. Chaque établissement de fabrique est un gouvernement complet en lui-même où nul n'est salarié sans travail et où nul n'a de travail sans le salarier. Toutes ces réflexions ont dû être faites par Garfield avant d'écrire ses lettres sur le travail chinois; il avait probablement découvert que les chefs de fabriques auraient plus à gagner qu'à perdre à l'introduction de ce travail, et qu'il ne courait aucun risque à émettre une opinion favorable à l'immigration chinoise, attendu que les fabricants sont devenus aux Etats-Unis une puissance redoutable devant laquelle tout s'incline et à laquelle tout se soumet. M. Garfield a donc pu volontairement et à dessein courtiser cette puissance.

Mais il a pu aussi se méprendre à ce sujet et commettre une grossière erreur. Si les manufacturiers sont une puissance, les ouvriers en sont une autre fort redoutable en temps ordinaire, et invincible en temps d'élections générales. C'est justement le temps où nous sommes. En fait de votes le nombre fait la loi ou du moins devrait la faire constitutionnellement parlant et, bien que l'argent soit versé à pleines mains pour gagner des votes et corrompre les masses dans l'intérêt des fabricants et des gros financiers, ce moyen d'action sur elles n'est pas absolument certain et il paraît que pour cette fois il ne réussira pas.

La publication par le *Truth* de la lettre de Garfield à Henry L. Morey, membre proéminent de "l'Union des Patrons" de Lynn, dans le Massachusetts, a donné lieu à une explosion d'indignation ouvrière à laquelle on était loin de s'attendre. Morey est mort, mais le document a été trouvé dans ses papiers, et bien qu'il portât une suscription prudente "Personnel et confidentiel" on n'a pas respecté cette précaution. Il est fâcheux pour M. Garfield que son correspondant ait quitté ce monde en commettant l'étourderie de laisser la pièce à ses héritiers ou à ses exécuteurs testamentaires. Les héritiers et les exécuteurs, comme on sait, sont des perquisiteurs infatigables et qu'aucune considération n'arrête. Ils ont donc révélé une chose qui aurait dû rester pour toujours ensevelie dans les arcanes de la succession ou de la famille.

De là l'explosion, dont nous parlons, et le bruit immense qu'elle a causé dans toutes les grandes villes des Etats-Unis. On sait bien que le parti démocrate ne fera rien pour en atténuer la portée. Au contraire, il lui donnera plus de gravité encore, et le mouvement qui en résulte déjà dépasse tout ce qu'on aurait pu attendre d'une partie du pays, où la question chinoise n'avait pas encore absorbé l'attention publique comme cela se voit dans les Etats du Pacifique plus particulièrement exposés à l'invasion chinoise à cause du voisinage du Céleste Empire.

Il paraît que l'excitation est extraordinaire à New York et dans les Etats adjacents, et que dans certains endroits elle s'est portée jusqu'à la fureur. On a assiégé le bureau du *Truth* et les hommes des deux partis s'y sont rués pour voir une copie photographiée de la lettre produite afin de juger de la réalité du fait. Après inspection faite par nombre de gens, la pièce a été déclarée véritable. Des républicains ont apporté des lettres de Garfield pour en comparer l'écriture avec celle de la lettre écrite à Morey, et aucun d'eux n'a pu nier que le document ne fut authentique. Les démocrates maintenant en font leur profit; leurs comités y ont puisé des forces nouvelles, et ils déploient une activité fébrile à envoyer des *fac simile* dans les divers Etats et principalement dans les Etats du Pacifique.

Des meetings convoqués à l'impromptu dans les divers quartiers de New York, à Jersey City, Long Island et dans le Connecticut, y ont donné lieu à une animation extraordinaire, et l'effet a été instantané. On annonce de tous côtés que les ouvriers désertent la bannière de Garfield pour se rallier sous celle de Hancock, et l'on assure aujourd'hui que rien ne pourra faire refluer cette marée qui, avec une force irrésistible, le pousse à la présidence.

On ajoute que Garfield sera dans l'impossibilité de nier cette lettre parce qu'elle porte tous les signes de l'authenticité la plus absolue. Le *Truth* a en outre les affidavits de plusieurs témoins auxquels Morey avait donné lecture de la lettre. La seule personne qui la nie est l'agent de la presse associée de Mentor, et encore cet agent avoue-t-il qu'il ne parle que d'après la rubrique de Garfield, ce qui n'a aucune valeur.

En attendant, que fait Grant? Il apparaît inopinément dans un meeting républicain tenu à la salle Cooper où il reçoit une ovation d'enthousiasme. Une voix de stentor fait entendre "1884" et beaucoup d'autres assistants ont dû dire sans doute: Pourquoi pas "1880," car si Grant doit être bon encore dans quatre ans, il serait bien meilleur quatre ans plus tôt, où faute de ne pas l'avoir pris pour candidat, le parti républicain est à peu près sûr de perdre la présidence. Il est certain que les chances de Garfield sont à peu près anéanties.

ENREGISTREMENT.

M. Chas. Cavanac, ayant consulté le Gouverneur sur la continuation de l'enregistrement des citoyens après le 22 octobre et lui ayant communiqué une consultation de M. O. N. Ogden, à laquelle MM. Eustis et Miller avaient concouru, a reçu de Son Excellence le Gouverneur Wiltz la réponse suivante qui par les mêmes raisons que celles données par M. Ogden, l'autorise à tenir son bureau ouvert pour l'enregistrement jusqu'au 30 octobre inclusivement:

Hon. C. Cavanac,
Inspecteur d'Enregistrement.

Cher Monsieur, votre lettre du 15 octobre et la correspondance avec MM. Ogden et Eustis, ont été reçues et dûment considérées. L'art. 185, de la constitution déclare qui a droit à voter à toute élection par le peuple. L'acte de la Législature doit être interprété de manière à ne pas nuire à ce droit. L'enregistrement doit en conséquence être aussi facile que possible pour tous les citoyens en tout temps. De là l'obligation pour l'inspecteur de tenir son bureau ouvert toute l'année de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures du soir, à l'exception des dimanches et des jours de fête, et pour donner une facilité additionnelle aux citoyens pendant les 60 jours précédant une élection générale, l'inspecteur d'enregistrement et ses commis tiendront leur bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir. Les mots "toute l'année" doivent être interprétés comme signifiant tous les jours de l'année (excepté les fêtes) et les mots "soixante jours" signifient chaque jour avec les mêmes exceptions.

En conséquence la permission de réviser ne peut impliquer une telle fermeture du bureau qui empêche un citoyen d'être enregistré tel jour que ce soit avant une élection générale, les statuts relatifs au suffrage doivent être observés de manière à ne pas nuire au droit constitutionnel de l'électeur.

Je recommande que la question soit référée à l'avocat-général Egan, mais en aucun cas ne fermez votre bureau aussi longtemps qu'un citoyen désirera obtenir un certificat d'enregistrement.

J'ai l'honneur d'être votre humble serviteur,
Louis A. Wiltz, Gouverneur.

L'avocat-général Egan ayant concouru à l'opinion du Gouverneur et à celle de M. Ogden, M. Cavanac annonce, ainsi qu'on le verra dans un avis inséré plus loin, qu'il tiendra son bureau au rez-de-chaussée de la Salle St-Patrick ouvert jusqu'au samedi 30 octobre 1880, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 7 heures du soir, afin de donner à ceux qui ne se sont pas encore présentés la facilité de se faire inscrire.

Nous approuvons entièrement cette mesure, car il nous paraît évident que tout citoyen, remplissant les conditions de capacité requises par la loi, a droit à obtenir son certificat jusqu'au moment où les polls s'ouvrent et jusqu'au moment où ils se ferment, car nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'un citoyen se fasse inscrire et vote le même jour.

Cette faculté doit être d'autant mieux accordée ici en Louisiane que beaucoup de citoyens s'en éloignent pendant l'été pour n'y revenir que dans le courant de l'automne, et que beaucoup de ces touristes ne seront pas même revenus à temps pour voter. Il faut au moins que ceux qui rentreront du 22 au 30 octobre soient admis à le faire en obtenant leur certificat d'enregistrement.

La dernière excursion du Dimanche du Grand Chemin de Jackson aura lieu DIMANCHE 24 octobre.
S. E. CAREY,
Agent Général des Passagers.

A L'Etoile Rouge vous vous rendez facilement au cirque.

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de dames berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et entre fenêtre, side board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Rempart 122.

Vos enfants—seront toujours bien chaussés, si vous ne leur mettez que la chaussure de l'Etoile Rouge.

Arrivée de la troupe d'Opéra de M. de Beauplan.

La troupe d'Opéra est arrivée hier soir, à dix heures et demie. Elle ne s'est nullement arrêtée à New-York, d'où elle est partie le jour même de son débarquement. Elle compte 130 personnes, auxquelles il faut ajouter 16 personnes qui arrivent demain et après-demain de New York et de la Havane. Nous sommes priés par M. John Davis, de remercier les agents des compagnies Baltimore, Ohio, Chicago et St. Louis, des mille attentions qu'ils ont eues pour les membres de la compagnie pendant tout le voyage.

L'ouverture aura lieu, le 8 novembre, par Robert le Diable.

Le contrôle sera ouvert le 3.

—Nous annonçons avec plaisir le retour parmi nous, de M. Thomas A. Hall qui, depuis plusieurs années, dirige avec tant de succès, le Théâtre du Grand Opéra. M. Hall fait l'ouverture de son théâtre lundi prochain, et il nous autorise à annoncer au public une brillante saison, car il a conclu des engagements avec des troupes d'un grand mérite, une desquelles représentera "l'Assommoir."

Grand Opera House—Nous aurons en outre lundi prochain la réouverture de ce théâtre avec la troupe d'Emma Abbott qui donnera la Maritana, Paul et Virginie mardi, Carmen mercredi dans la matinée, Lucie de Lammermoor mercredi soir, le Trovatore jeudi, Roméo et Juliette vendredi, Faust samedi dans la matinée, et la Bohémienne samedi soir.

En allant au cirque vous pouvez rendre une visite à **l'Etoile Rouge**, et y faire de bonnes emplettes.

St. Charles.—Ce théâtre s'ouvrira décidément le dimanche 31 octobre avec la grande troupe d'Opéra italien de Tagliapietra qui comprend d'excellents chanteurs et de grandes cantatrices. Cette troupe représentera Lucia di Lammermoore; Il Trovatore; La Favorite; Faust; Martha; Lucrecia de Borgia et Guillaume Tell. Nous reviendrons sur cette inauguration lyrique.

Académie de Musique.— "Davy Crockett" finira la semaine à ce théâtre, où cette pièce sera représentée aujourd'hui, en matinée et en soirée. Nous conseillons donc à ceux qui n'ont pas encore vu Frank Mayo, de profiter de ces deux représentations de clôture, après lesquelles il n'y aura plus de Davy Crockett pendant plus d'une année.

Dimanche, l'Académie donnera "Our German Senator" pièce en trois actes, où M. Gus. Williams joue le rôle principal. La troupe qui l'accompagne est fort bonne, et les situations sont très comiques, les embarras du sénateur augmentant à chaque développement de la pièce.

Chaque enfant recevra un présent à **l'Etoile Rouge** pendant toute cette semaine.

Almanach des Familles de J. B. Rolland et Fils, Montréal, Canada, pour 1881.— Cet opuscule, comme son nom l'indique, est bien réellement un *Almanach des Familles*, car les renseignements qu'il contient conviennent à toutes les familles, tant à celles de la ville qu'à celles de la campagne. A part le calendrier ecclésiastique il y a une page en blanc pour chaque mois, où la mère de famille pourra inscrire quotidiennement des notes pour ce qui regarde son ménage. Il y a aussi un grand nombre de recettes sur l'économie domestique, l'hygiène, le jardinage, l'agriculture, etc., etc., le tout entremêlé de petites histoires, anecdotes, légendes, bons mots, énigmes, charades, etc. Comme on le voit, par ce qu'il renferme il sera utile et agréable à tout le monde, aussi les éditeurs peuvent-ils être assurés du succès avec lequel leur *Almanach des Familles* s'écoulera cette année, comme il s'est vendu les années précédentes; d'autant plus qu'il est comme le complément nécessaire à l'*Almanach agricole, commercial et historique*. Cet Almanach est en vente chez tous les libraires et les principaux marchands. *Prix*, 5 *cents*.

La fête des enfants, toute cette semaine:—le cirque et **l'Etoile Rouge.**

Boulangerie.—MM Lafferranderie & fils annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont transféré leur établissement du No 60 de la rue Bourbon au No 59 de la même rue, ce qui ne peut nuire en aucune manière à leurs bonnes relations avec leurs nombreux habitués.

Un moribond se tort sur son lit de douleurs.
—Ah! c'est fini. Je crois que je vais passer!
Son fidèle serviteur recherche à le ragaillardir.
—Rassurez-vous, monsieur, le médecin a dit comme ça qu'il n'y avait plus d'huile dans la lampe; mais je viens d'en remettre.

Aux bains de mer, un monsieur poursuit une dame de ses galanteries.
La dame finit par lui demander compte de cette longue obsession.
—Enfin, monsieur, dit la curieuse, est-ce pour le bon motif?
—Oh! madame.... je n'en connais pas de meilleur!

Du désespoir à la joie.

M. Charles Carter, citoyen bien connu de Rochester New-York, vient de publier ce qui suit: Depuis environ deux ans ma femme souffrait de quelque chose sans qu'on pût savoir de quoi; elle éprouvait de fréquents accès de chaleur, suivis de transpirations abondantes, nuit et jour. Elle souffrait des reins et tout effort paraissait la frapper de prostration. Elle buvait beaucoup d'eau et était toujours altérée et son état empirait tous les jours. Nous appelâmes un médecin dont le ministère ne la soulagea pas, il ne put pas même découvrir la cause du mal. Finalement, ayant remarqué une particularité dans son urine, je la fis examiner et en la faisant bouillir, le résidu fut de la mélasse, en quantité équivalant à la moitié du volume d'eau employé. J'en écrivis tout aussitôt à son frère, médecin dans l'Est qui répondit que c'était un diabète sucré, ou une hydropisie dans les voies urinaires. Il dit qu'il ne connaissait pas de remède pour cela; qu'elle ne se porterait jamais bien probablement; qu'elle pourrait vivre encore quelques années mais que son état empirerait continuellement.

Alors et quand nous désespérions, je vis l'annonce des "Safe diabetes cure" de Warner; j'en achetai une bouteille et ma femme a continué de prendre ce remède jusqu'à sa parfaite guérison et maintenant elle se porte aussi bien qu'elle se soit jamais portée depuis des années. Je considère le remède de Warner "Safe Diabetes cure" comme un bienfait et une bénédiction pour l'humanité.

Le paradis des enfants!—L'Etoile Rouge, distribution gratuite de jouets à tous les enfants visitant l'établissement.

Décédé, hier matin, à l'âge de 3 ans ANDRÉ A. CARRIÈRE, fils d'Henry Carrière et d'Amélie Molaison. Les amis et connaissances des familles Antoine Carrière, Essard, et Molaison sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. coin Broad et Dumaine.

Décédé, le 22 octobre 1880, à l'âge de un mois et quatre jours, LUDOVIC JEAN DELCAZAL Jr. Les amis et connaissances des familles Delcazal et Petit sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 11 heures et demie du matin. Le corps est exposé au No 122 de la rue Marais.

SERVICE FUNÈBRE

Un service funèbre sera célébré à l'église St Maurice (aux Casernes) LUNDI, le 25 octobre 1880, pour le repos de l'âme de feu FRANÇOIS BROUSSE, décédé l'année dernière. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.
De la part de sa veuve et de ses fils.
23 oct..2t

UNE réunion du club Démocrate-Conservateur du 6me ward aura lieu dans le but de ratifier le ticket de l'Association Démocratique Conservatrice du Peuple, SAMEDI, 23 octobre à 7 1/2 heures du soir, à la salle, coin des rues Chartres et Barracks.
L'honorable R. L. Gibson, M. T. S. Wilkinson et autres orateurs éminents harangueront l'assemblée et traiteront de questions nationales.
Par ordre de A. C. LANDRY, Président.
J. F. MEUNIER, Secrétaire. 23oct—1f

PERDU,

UN CHÈQUE pour la somme de 2993 piastres portant le No 2851, tiré sur l'Hibernia National Bank par MM. Barke & Thompson, à l'ordre de MM A. Carrière & Sons. Le public est par le présent avis notifié de ne pas négocier le dit chèque attendu que le paiement en a été arrêté.
23oct—1m—Sem-Mar-Jeu.

AVIS.

LE TARIF SUIVANT EST ADOPTÉ PAR les soussignés, et sera mis en vigueur à dater de LUNDI PROCHAIN, 25 octobre 1880.

EMMAGASINAGE.
Y compris le charroi et le travail, par balle..40c

COMPRESSION.
Etranger, directement ou cabotage, par balle, 75c
Cabotage, par balle..........65c

PRIX DEMANDES AUX EXPÉDITEURS.
Charroi et travail, par balle..........25c
Travail sur coton charroyé par l'expéditeur..10c
Sur le coton portant la marque de navire, non commandé le jour où il est pesé, emmagasinage et travail par balle, avec privilège de rester trois jours, sur le coton commandé par un navire qui n'est pas prêt à le recevoir ou qui n'est pas dans le port..........10c
Après trois jours d'emmagasinage (y compris les trois jours) jusqu'au 31 août prochain, par balle..........30c
Charroi extra sur le coton renvoyé d'un navire ou d'un chemin de fer—à payer par l'expéditeur, aller et autant pour le retour, 15c par balle..........30c
Travail sur le même..........10c
Sur tout coton portant la marque du navire, portant de petits numéros ou la marque d'une classe, transporté d'une presse à une autre pour l'emmagasinage ou la compression, ou embarqué sans être comprimé, à être payé par l'acheteur, sur livraison du coton, par balle..........25c
Le coton pris par la marque primitive du planteur, s'il est enlevé le jour où il est reçu et pesé, sera livré sans frais.
Les circulaires [illegible] par le navire ou l'expéditeur seront fournis à raison de..........7 1/2c pièce

EXPÉDITION DE COTONS.
Prix régulier de compression—navires étrangers ou cabotage, charroi et travail, par balle..........25c
Un travail payé par une presse quelconque au profit d'acheteurs, bien que non mentionné ou énuméré spécialement ici, sera exigé des acheteurs.

LEVEE STEAM COTTON PRESS COMPANY, J. C. Denis, Président
NATCHEZ COTTON PRESS, C. J. Meyer, Propriétaire
JACKSON COTTON PRESS, O'Brien & Co.
SHIPPERS' ORLEANS AND PELICAN PRESSES, Sam Boyd & Co.
FIRE PROOF PRESS, J. P. Moore
VIRGINIA PRESS, Lewis & Lyrd
PLANTERS PRESS, Herndon & Krumbhaar.
ATLANTIC PRESS, M. J. Zunts & Co
PENN PRESS, J. P. Parker & Co.
COMMERCIAL PRESS, South & Goldsmith
CANAL STREET PRESS, J. C. Van Wickle.
COOPER'S PRESS, S. C. Coulon.
KENTUCKY PRESS, Keenan & Slawson.
UNION PRESS, A. P. Mason
SOUTHERN PRESS, S. B. Steers.
23 oct—7t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.
(Au Capitole, rue Royale, au rez de chaussée)
Nouvelle Orléans 22 octobre 1880.

CONFORMÉMENT à l'opinion de l'avocat général et aux instructions du gouverneur, les bureaux du surintendant de l'enregistrement resteront ouverts, au ST PATRICK'S HALL jusqu'à SAMEDI 30 octobre 1880, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 7 heures du soir afin de permettre l'enregistrement de ceux qui ne se sont pas encore fait enregistrer.
CHAS CAVANAC,
Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans. 23 oct—9t

Boulangerie à louer.

POUR le 15 novembre prochain la belle et supérieure bâtisse au No 180 rue Bourbon entre Dumaine et Ste Anne, bien connue comme une des plus belles boulangeries de la ville, avec deux magnifiques fours, magasins à bois et farine, une grande cour, écurie et hangars pour chevaux et voitures, sera louée à un prix modéré.
Pour informations s'adresser à
FLAVIUS LEBESQUE,
23 oct—1m. DMarJ. 97 Exchange Alley

OFFICIEL.

Ticket de l'Association Démocratique du Peuple.

Pour Maire JOSEPH A. SHAKESPEAR.
Pour Administrateur des Finances, G. LEGARDEUR, JR.
Pour Administrateur du Commerce D. H. KILPATRICK.
Pour Administrateur des Améliorations; JOSEPH COLLINS.
Pour Administrateur des Assessements; H. S. BELL.
Pour Administrateur de la Police THOS. McINTYRE
Pour Administrateur des Comptes Publics: H. J. RIVET.
Pour Administrateur des Edifices Publics; H. D. COLEMAN.
Pour Recorder des 1er et 4e Districts T. G. HUNT.
Pour Recorder des 2e et 3e Districts ERNEST MILTENBERGER.

A. C. LANDRY, Secrétaire. E. H. MARR, Président.
19 oct—au 2 nov

Aux votants de la paroisse d'Orléans.

Conformément aux engagements que nous avons pris envers les intérêts du gouvernement honnête et économe de cette grande ville, nous présentons ci-dessus un ticket et nous demandons votre appui cordial et loyal. N'étant influencé par aucune clique, n'étant guidé par aucun ring, ni contrôlé par aucune procédure primaire, ni par aucune convention arrangée d'avance, un corps de citoyens représentant toutes les classes, ayant à cœur l'intérêt général de cette métropole, a été réuni spontanément et soumet maintenant le résultat de ses conférences. Bien que, à tout ce qu'il puisse y avoir quelques critiques captieuses sur le personnel d'une portion de ce corps, nous avons la conscience du fait que dans une communauté où depuis trop longtemps on ne regarde pas comme un devoir public l'occupation d'une place publique, et où l'on a trop souvent regardé les places comme des récompenses de services de parti, nous vous soumettons une liste de noms, dont chacun se rattache à des précédents non sujets à caution, à une fervente opposition aux rings et aux méthodes de rings et dévouée à la réforme des abus qui ont alarmé et épouvanté dernièrement les amis d'un bon gouvernement et porté un coup si lamentable à la prospérité renaissante de notre ville.

Notre association repose sur des principes de réforme et d'économie sous l'empire de la constitution et des lois actuelles, sur un règlement honnête de la dette publique, sur une opposition à ce que les affaires publiques soient discutées en secret dans un comité général qui engendre des abus, sur un allégement du fardeau que supporte le commerce, et la transformation du port de la Nlle-Orléans en un port libre, le plus tôt possible, sur l'abolition des sinécures et de tous les emplois inutiles, sur une diminution des dépenses et un honnête usage des deniers publics. Nous vous présentons des candidats qui, à notre avis, offrent des garanties de ces changements qui sont d'une importance vitale. Leur réputation doit être auprès de vous le seul titre à votre confiance et à votre appui.

Afin de les élire, nous nous portons garants d'un vote libre et d'un compte loyal des bulletins. Nous garantissons à chaque électeur l'exercice de ses droits et l'absence de l'intimidation. C'est à vous maintenant de sanctionner par vos suffrages l'œuvre commencée sous de si heureux auspices. Vous en serez récompensés par un gouvernement honnête, la plus grande source de la prospérité, par une ère de bonheur le plus complet que puisse donner l'autonomie du peuple.
J. A. RENSHAW,
22oct—2t chairman du comité exécutif.

POUR LA TOUSSAINT.
ORNEMENTS de TOMBEAUX.
GRANDE VARIÉTÉ
A VENDRE
CHEZ LELIÈVRE,
RUE ROYALE, No 174, et
RUE BARONNE, No 9, près Canal,

NOUS prions nos amis, de ne pas oublier que tous ces articles doivent être vendus à n'importe quel prix, avant le premier novembre. Nous les invitons à nous faire leur visite au plus tôt, pendant que l'assortiment est au grand complet. 17oct. au 1er nov.

Ornements pour Tombeaux.
166 .... Rue Royale 166
J. SCHWEITZER

VIENT de recevoir un grand assortiment d'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT, tels que Couronnes et Croix en perles, en porcelaine, en zinc, en fleurs, Médaillons, Vases, Corbeilles, Pensées, Papier Noir glacé, etc., etc., etc. Tous ces articles seront vendus à des prix très modérés. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec soin et dans le plus bref délai. 12oct au 31

LA TOUSSAINT:
Mme C. OLBERDING.
195..........Rue Royale..........195
Entre St Louis et Toulouse.

VIENT de recevoir de Paris un grand assortiment de **Fleurs Artificielles et Couronnes.** Les plus belles Pensées à 10 et 15 cts la douzaine, Morning Glories, 3 douzaines pour 10 cts, grands Bouquets à 25 cents et une variété d'autres Fleurs artificielles, le tout à des prix réduits. 15 oct..au 31

L'UNION FRANÇAISE.

MAINTENANT que les longs mois de gêne et d'inaction de l'été sont passés, messieurs les membres de l'Union Française sont instamment priés de verser sans délai leurs cotisations échues, afin de mettre l'administration en mesure de faire face à tous les besoins. Les demandes de secours, qui sont toujours nombreuses, augmentent à l'approche de l'hiver. Nos pauvres comptent sur nous; nous comptons à notre tour sur ceux qui contribuent à les secourir. Nous invitons cordialement à se joindre à nous ceux de nos compatriotes qui ne figurent pas encore parmi nos membres.
Pour le Conseil de Direction:
F. TUJAGUE, Président.
H. BILLARD, Secrétaire.
22 oct—22,24,27,31—3,7 nov

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 22 octobre 1880.

Conformément à la section 12 de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, ont été désignés les lieux suivants où seront reçus, dans les différents precincts, les votes donnés à l'élection qui aura lieu, dans la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1880.
I. W. PATTON, Maire.

PREMIER WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à St. Thomas, de la rue Thalie à Félicité. Poll, coin des rues Robin et Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De la rue St. Thomas à Constance, de la rue Thalie à Félicité. Poll, rue Annonciation, entre Robin et Terpsichore.
Precinct No 3—De la rue Constance à Prytanée, de la rue Thalie à Félicité. Poll, coin des rues Robin et Magasin.
Precinct No 4—De la rue Prytanée, à Carondelet, de la rue Thalie à Félicité. Poll, coin des rues St Charles et Melpomène.
Precinct No 5—De la rue Carondelet à Franklin, de la rue Thalie à Félicité. Poll, rue Terpsichore, entre Dryades et Baronne.
Precinct No 6—De la rue Franklin à Claiborne, de la rue Thalie à Félicité. Poll, rue White, entre Terpsichore et Melpomène.

DEUXIEME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve aux rues Annonciation et Tchoupitoulas et de la rue Julie à Thalie. Poll, No 304 rue Tchoupitoulas, coin rue North Market.
Precinct No 2—Des rues Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de la rue Julie à Thalie. Poll, rue Tchoupitoulas près Orange.
Precinct No 3—De la rue Camp à Baronne, de Julie à Thalie. Poll, rue Richard près Magasin.
Precinct No 4—De la rue Baronne à Franklin, de la rue Julie à Thalie. Poll, Coin S. E. de la Promenade Triton et St Charles.
Precinct No 5—De la rue Franklin à Locust de la rue Julie à Thalie. Poll, Wigwam rue Clio, entre Dryades et Baronne.
Precinct No 6—De la rue Locust à l'Avenue Carrollton, de la rue Julie à Thalie. Poll, coin Locust et Claiborne.

TROISIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à Magasin, de la rue Canal à Julie. Poll, 119 Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Notre Dame.
Precinct No 2—De Magasin à Carondelet, de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Perdido à St Charles.
Precinct No 3—De Carondelet à Dryades, de la rue Canal à Julie. Poll, 123 Baronne, près Poydras.
Precinct No 4—De Dryades à Bassin, de la rue Canal à Julie. Poll, 158 rue Dryades, près Poydras.
Precinct No 5—Du Bassin à Liberté, de la rue Canal à Julie. Poll coin des rues Gravier et Dryades.
Precinct No 6—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie. Poll coin des rues Liberté et Commune.
Precinct No 7—De Liberté à Claiborne, de la rue Perdido à Canal. Poll, 277 Commune, entre les rues Liberté et Howard.
Precinct No 8—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Julie. Poll, coin des rues Perdido et Prieur.
Precinct No 9—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Canal. Poll, rue Commune, entre Derbigny et Roman.
Precinct No 10—De Johnson à Broad, de la rue Canal à Julie. Poll, rue Commune entre Broad et White.
Precinct No 11—De Broad au chemin de la Métairie, de la rue Canal à Julie. Poll, chemin de la Métairie entre Canal et Julie, vis-à-vis le cimetière Greenwood.

QUATRIÈME WARD.
Precinct No 1—De Levée à Dauphine, de la rue Canal à St Louis. Poll, No 43 Passage de la Bourse.
Precinct No 2—De Dauphine à Tremé, de la rue Canal à St-Louis. Poll, coin des rues Bourgogne et Bienville.
Precinct No 3—De Tremé à Claiborne, de la rue Canal à St Louis. Poll, No 211 rue de la Douane entre Bassin et Franklin.
Precinct No 4—De Claiborne à Johnson, de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Douane et Villeré.
Precinct No 5—De Johnson à Broad, de la rue Canal à St Louis. Poll, rue Bienville, entre Tonti et Rocheblave.
Precinct No 6—De Broad au chemin de la Métairie, de la rue Canal à St Louis. Poll, rue Canal, près Broad.

CINQUIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à la rue Royale, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Ste Anne et Chartres.
Precinct No 2—De la rue Royale à Bourgogne, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Dauphine et Orléans.
Precinct No 3—De la rue Bourgogne à Marais, de la rue St. Philippe à St Louis. Poll, rue St Pierre, entre Remparts et Bassin.
Precinct No 4—De la rue Marais à Derbigny de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Orléans et Robertson.
Precinct No 5—De Derbigny à Miro, de la rue St. Philippe à St Louis. Poll, coin Tonti et Ste-Anne.
Precinct No 6—De Miro au Chemin de la Métairie, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, Chemin de la Métairie en face du Parc de Ville.

SIXIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à Royale, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, rue Hôpital, entre Gallatin et Vieille Levée.
Precinct No 2—De Royale à Remparts, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll 275 rue Bourgogne près Hôpital.
Precinct No 3—De Remparts à Claiborne, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll——
Precinct No 4—De Claiborne à Galvez, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll——
Precinct No 5—De Galvez au Lac Pontchartrain de la rue Esplanade à St Philippe. Poll——

SEPTIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à la rue Bourgogne et des Champs-Elysées à la rue Esplanade. Poll, rue Victoire entre Français et Champs Elysées.
Precinct No 2—De la rue Bourgogne à Marais et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, Coin des rues Remparts et Kerlerec.
Precinct No 3—De la rue Marais à Célestine des Champs Elysées à la rue St. Antoine. Poll, Coin des rues Bagatelle et Prosper.
Precinct No 4—De la rue Marais à Célestine, de la rue St Antoine à St. Bernard. Poll, coin des rues Annette et [illegible].
Precinct No 5—De la rue Marais à Galvez de St Bernard à Esplanade. Poll, rue Claiborne, entre Laharpe et St Bernard.
Precinct No 6—De rues Galvez et Célestine à Broad et le Canal Marigny, et des Champs-Elysées à la rue Esplanade. Poll, coin des rues Force et St Bernard.
Precinct No 7—De Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain du Bayou St. Jean aux Champs-Elysées. Poll, coin Laharpe et White.

HUITIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à Royale, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, coin des rues Enghein et Moreau.
Precinct No 2—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, No 35 rue Poete.
Precinct No 3—De St Claude à Robertson, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington, entre Urquhart et Girod.
Precinct No 4—De Robertson à la promenade Florida, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington et Claiborne.
Precinct No 5—De la promenade Florida au lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, Milneburg vieux lac.

NEUVIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à la rue St Claude, de l'Avenue Lafayette à la rue Clouet. Poll, coin des rues Royale et Montégut.
Precinct No 2—Du fleuve à la rue St-Claude, de la rue Clouet à Pauline. Poll, wigwam, coin des rues Dauphine et Elmira.
Precinct No 3—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pauline à Pologne. Poll coin des rues Dauphine et Barthélemy.
Precinct No 4—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pologne à la ligne d'en bas. Poll, coin de l'Avenue Jourdan et Dauphine.
Precinct No 5—De la rue St. Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne. Poll, rue Urquhart, entre Port et St Ferdinand.
Precinct No 6—De la Promenade Florida le long de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, et de là le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida. Poll, maison d'école, chemin de Gentilly, près des fortifications.

DIXIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Thomas, de Félicité à Première. Poll, station de police.
Precinct No 2—De la rue St Thomas à Annonciation, de Félicité à Première. Poll,——
Precinct No 3—De la rue Annonciation à Magasin, de Félicité à Première. Poll,——
Precinct No 4—De Magasin à St Charles, de Félicité à Première. Poll,——
Precinct No 5—De St Charles à Rempart, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Dryades.
Precinct No 6—De Rempart à Howard, de Félicité à Première. Poll, coin Joséphine et Liberté.
Precinct No 7—De Howard à un point de la rue Tonti, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Freret.

ONZIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première. Poll, No 21, rue Washington.
Precinct No 2—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première. Poll, No 71, rue Washington.
Precinct No 3—De la rue Laurel à Magazine de la rue Toledano à Première. Poll au No 114 de la rue Washington.
Precinct No 4—De la rue Magazine à Prytanie, de la rue Toledano à Première. Poll au No 197 de la rue Washington.
Precinct No 5—De la rue Prytanée à Dryades, de la rue Toledano à Première. Poll au coin des rues Washington et Prytanée.
Precinct No 6—De la rue Dryades à Liberté, de la rue Toledano à Première. Poll rue Washington, entre Dryades et St Denis.
Precinct No 7—De la rue Liberté au Canal Melpomène, à la pointe, de la rue Toledano à Première. Poll Coin des rues Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à la rue Laurel, de la rue Toledano à l'avenue Napoléon. Poll coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz.
Precinct No 2—De la rue Laurel à Camp, de la rue Toledano à l'avenue Napoléon. Poll rue Magazine, entre Peniston et Amelia.
Precinct No 3—De la rue Camp à Broad, de Toledano à l'avenue Napoléon. Poll rue St-Charles, entre les rues Berlin et Milan.

TREIZIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin Upper Line et Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De Laurel à Prytanie, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin des rues Bordeaux et Magazine.
Precinct No 3—De Prytanie à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin des rues Valence et Carondelet.

QUATORZIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à St. Charles, de l'avenue Peters à la rue Lowerline. Poll, coin des rues Magazine et Eleonore.
Precinct No 2—De St. Charles au Melpomène tailrace, et de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad et Melpomène tailrace. Poll, Coin des rues Green et Edmond.

QUINZIEME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à Verret, du fleuve au marché. Poll, coin des rues Patterson et Verret.
Precinct No 2—De Verret à l'avenue Verret, du fleuve au marché. Poll, rue Morgan, près Elmire.
Precinct No 3—De la rue Market à la limite des paroisses d'Orléans et Jefferson, et du fleuve à Verret. Poll, coin des rues Franklin et Jackson.
Precinct No 4—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier, et du fleuve à la ligne de paroisse. Poll, canal Verret.
Precinct No 5—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne divisant la propriété de Mme Lewis et le couvent des Ursulines. Poll, Tonisburg.
Precinct No 6—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines aux lignes des paroisses Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses Orléans et Jefferson. Poll, chemin du raccourci.

SEIZIÈME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à St-Charles, de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll, rue Adam, près McCarthy.
Precinct No 2—De la rue St Charles à Melpomène tailrace, et de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll, coin des rues Adam et Seconde.

DIX SEPTIEME WARD.
Precinct No 1—Du fleuve à la rue Cinquième, de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll, vis-à-vis le marché, entre les rues Hampson et Seconde.
Precinct No 2—De la rue Cinquième à Onzième, de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll coin des rues Sixième et Dublin.
Precinct No 3—Est borné par la rue Onzième, rue Upperline et canal Upperline au Lac, du canal et de là, à l'Avenue Carrollton. Poll, Lake End, à Henry Cook's.
23oct—

OFFICIEL.

Ticket Démocrate-Conservateur de la paroisse d'Orléans.

Pour Président des Etats-Unis,
GÉNÉRAL
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE
Pour Vice-Président des Etats-Unis
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.
Comme électeurs présidentiels des Etats-Unis,
L'Etat en général:
WALTER C. FLOWER
T. C. MANNING.
1er District—C. A. BUTLER.
2me do —EMILE J. O'BRIEN.
3me do —ALLEN THOMAS.
4me do —WM. H. JACK.
5me do —GEO. H. ELLIS.
6me do —K. A. CROSS.
Pour le Congrès:
1er District—RANDALL L. GIBSON.
2me District—E. JOHN ELLIS.

TICKET MUNICIPAL.
Pour Maire—J. C. DENIS
Administrateur des Finances—E. J. WALSHE
Administrateur des Comptes Publics—W. E. HUGER.
Administrateur des Améliorations—JNO. FITZPATRICK.
Administrateur du Commerce—WM. FAGAN
Administrateur de Police—PATRICK MEALEY.
Administrateur des Assessements—GEO. DE LAMORE.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—J. V. GUILLOTTE.
Recorder des Districts Supérieurs—ROBT. C. DAVEY.
Recorder des Districts Inférieurs—THOS. J. FORD.

MANIFESTE.

Le parti démocrate de la ville de la Nouvelle-Orléans assemblé en convention, déclare la politique et les principes qu'il professe être:

1° Une administration fidèle des affaires publiques dans l'intérêt de tous les citoyens, exigeant la plus stricte responsabilité de la part de ces mandataires envers le peuple.

2° Le dévouement à la cause de notre parti et la vérité telle que la pratiquent nos compatriotes distingués Winfield S. Hancock et William H. English.

3° Guerre à la corruption, dans les places élevées comme dans les places inférieures, aux combinaisons dans l'intérêt d'individus favorisés et à la subordination du devoir public au préjugé personnel.

Et faisant les déclarations précédentes, en convention réunie, le parti déclare de plus qu'il approuve et reconnaît la validité et la force de la disposition de la constitution de l'Etat limitant les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration des affaires municipales, et engage les candidats de ce corps, comme un devoir, à régler leurs traitements conformément aux dispositions de la Constitution actuellement en vigueur et à observer cette mesure comme une règle dans l'administration générale de leurs divers départements afin qu'il n'y ait pas d'obligations autres que celles autorisées légalement soient régulièrement et impartialement acquittées.

Reconnaissant la condition améliorée des intérêts commerciaux et la brillante perspective que la prospérité soit rendue à notre peuple, nous signalons à l'attention de notre gouvernement municipal la question du quaiage et des impôts de quaiage. Que le contrat actuel avec les fermiers, expirant au mois de juin prochain, et avec ce contrat l'extinction d'une dette de la ville, permettront d'améliorer les intérêts commerciaux au moyen d'un système d'économie et d'une administration restreignant la taxe sur le commerce.
R. B. PLEASANTS,
Président de la Convention Démocratique et Conservatrice municipale qui a procédé aux nominations.
M. McNAMARA, Secrétaire.
17 oct—au 2 nov

M. F. LEFOUL

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il tiendra demain soir, l'ouverture d'une confiserie au coin des rues Bourbon et Toulouse. Il saisit la circonstance pour annoncer qu'il continuera l'exploitation de son ancienne confiserie établie depuis nombre d'années au coin des rues Bourbon et St. Louis, et qu'il aura toujours en vente, aux deux établissements, un choix de gâteaux assortis frais, ainsi qu'un riche assortiment de bonbons, de fruits crystallisés français et du pays, et de liqueurs fines. M. LEFOUL exécutera, comme dans le passé, avec des soins minutieux et dans le plus bref délai possible toute commande de repas chauds ou froids pour mariages, soirées et fêtes de tous genres. 22oct—21

Charles Trouilly,

Anciennement au No 57 rue de Chartres, coin Bienville, fait savoir à sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin au
No 132 rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet.
21 oct—23, 24, 26.

ASSESSEMENTS.
Réductions et Arbitrage.

LES propriétaires fonciers qui, sur demande, n'ont pas obtenu de réduction équitable de l'assessement de leurs propriétés, ainsi que ceux qui ont vainement fait une demande d'arbitrage et sont disposés à en appeler aux cours, sont priés de passer à mon bureau, sans retard.
T. BAILLY BLANCHARD,
21 Oct—5t No 9 rue Carondelet.

EPIZOOTIE.
Un préventif infaillible pour le
DISTEMPER,
sera obtenu en s'adressant à
ED. NEUMANN,
Pharmacien chimiste,
Coin des rues Bourbon et de la Douane.
22 oct

On Demande
UN CUISINIER de première classe et pouvant donner des références. S'adresser de suite 91, Esplanade. 20oct—6t.

On demande
UNE Allemande ou une femme de couleur pour faire la cuisine, laver et repasser. Elle devra être très compétente et fournir ses références. S'adresser au No 118 de la rue Gaiennie, près la rue du Camp. 22 oct

Boulangerie.
LES soussignés annoncent respectueusement à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils ont transféré, en date de ce jour, leur établissement de boulangerie du No 60 rue Bourbon au No 59 de la même rue, où ils feront tous leurs efforts pour mériter le patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour.
Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1880.
J. M. LAFFERRANDERIE & FILS.
22 octobre—1m D M J

CHARBON DE PITTSBURG.
COAL
M. A. J. BILLAUD prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à livrer dans toutes les parties de la ville du CHARBON de Pittsburg de première qualité au plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être envoyés à l'office No 60 rue Bienville. 20 oct..5t

Boulangerie à Louer.
Livraison, 1er novembre prochain.
CETTE BOULANGERIE favorablement connue et bien achalandée depuis plus de quarante ans dernièrement dirigée par M. Emile Martin, décédé depuis quelques mois, est située rue Bourbon Nos 58 et 60, entre les rues Conti et Bienville, sur deux vastes terrains, avec grande cour, écuries magnifiques, récemment réparées et remises à neuf.
S'adresser à QUEYROUZE & BOIS,
Encoignure des rues Bienville et Decatur.
1 oct—1m.

A LOUER.
La MAISON No 32 rue St Philippe coin Chartres, S'adresser au bureau de l'Abeille.

L'Association Démocratique du Peuple
A NOMMÉ
Pour Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics,
H. DUDLEY COLEMAN.
QUI EST-IL?

SCHILLING.

GRANDE OUVERTURE
D'AUTOMNE
—ET—
D'HIVER,
Jeudi, 21 Octobre,
—ET—
CHAQUE JOUR SUBSEQUENT DURANT LA SAISON.

Chapeaux et Bonnets français,
Chapeaux et Bonnets de soie,
Pluches, Castor et Feutre.

Toutes les dernières modes et nouveautés en Pluches, Velours, Soieries de fantaisie et Rubans, Plumes d'Autruche et de fantaisie. Fleurs françaises et ornements de modes.

DERNIERS GENRES EN
DENTELLES ET CRAVATES DE DAMES.

DÉPARTEMENTS
—DE—
CHEVEUX
—ET—
Articles de Fantaisie,
complets sous tous les rapports.

Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner les marchandises.

G. T. SCHILLING,
157 et 159 RUE DU CANAL.
17oct—1m

NE

pas économiser quand on peut le faire est un tort dont on finit toujours par se repentir. Le gaspillage, dans un temps de prospérité, est toujours regretté dans l'adversité. Mais que de gens oublient que l'économie est une vertu, c'est ce qui nous engage à leur dire: Si vous

NÉGLIGEZ

vos intérêts qui donc les prendra?

Bien des personnes paient de grands prix pour tant ce qu'elles achètent par la simple raison qu'elles ne prennent pas au sérieux les annonces des maisons sérieuses. Il y a annonce et annonce; il y a des maisons qui font plus qu'elles ne promettent: ces maisons ont toujours un grand succès, non

PAS

parce qu'elles annoncent, mais parce qu'elles justifient toutes leurs promesses.

Il arrive souvent que le public accourt à l'appel d'une maison et que rien ne vient justifier cet appel.

Il n'en est pas de même du grand magasin de chaussures du coin Canal et Baronne: tous les jours on y fait d'immenses déballages; tous les jours il s'y fait de brillants achats et tous les jours la foule qui s'y porte est plus compacte. C'est dire que cette maison est le rendez-vous de tous ceux qui veulent être bien traités et acheter à bon marché. C'est dire aussi qu'il faut que tout ce qu'on dit de cette maison est vrai, puisqu'elle est toujours pleine d'acheteurs. En dehors de la marchandise ordinaire cette maison contient un assortiment varié et choisi de chaussure extra-fine, fabriquée avec soin et coupée sur les patrons les plus élégants. Le propriétaire de l'établissement ne néglige rien pour rendre agréable le séjour des visiteurs et des acheteurs qui veulent bien l'honorer de leur présence. Pour satisfaire

VOS

goûts et votre bourse il n'y a pas un endroit qui puisse mieux vous convenir.

Vous tous qui avez le bonheur de posséder une nombreuse famille, n'oubliez pas toutes les recommandations contenues ici. Les plus pauvres y trouvent chaussures à leur bourse, les riches y trouvent toutes sortes de nouveautés à leurs

PIEDS.

Pour accomoder tout le monde la maison ouvre le DIMANCHE JUSQU'A UNE HEURE délivre tous les paquets à domicile, expédie des catalogues dans toutes les parties du pays et fait des réductions à toutes les institutions de charité.

ARTHUR DURIEU,
3 oct— PROPRIETAIRE.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Grande Réduction de Prix.

LE MUSÉE DES FAMILLES, volumes 20e à 45e. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.
LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.
HENRI MARTIN, Histoire de France Populaire, 5 volumes, reliure maroquin. Chaque volume se vend séparément, $4.00.
DRIOUX, Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. Un splendide volume de 1000 pages magnifiquement illustré, belle reliure, $10.00 réduit à $7.00.
Histoire populaire Contemporaine de France, 4 volumes, belle reliure, $12.00 réduit à $8.
GUIZOT—Histoire DE FRANCE racontée à mes petits enfants, 5 volumes, splendide reliure, gravures par A. de Neuville, $50.00 réduit à $40.
L'ILLUSTRATION, 2e semestre 1870, 2e semestre 1871, 2 volumes brochés, (Guerre Franco-Allemande et Commune de Paris) $12.00 réduit à $6.
NOTA—Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.

ŒUVRES DE LOUIS JACOLLIOT.

La Bible dans l'Inde, 1 vol	$2 50
La Genèse de l'Humanité, 1 vol	$2 50
Histoires des Vierges, 1 vol	$2 50
Les Fils de Dieu, 1 vol	$2 50
Christna et le Christ	$2 50
Moïse—Manou—Mahomet, 1 vol	$2 50
Le Spiritisme dans le Monde, 1 vol	$2 50
La Côte d'Ivoire, 1 vol illustré	$1 50
La Cité des Sables, 1 vol	$1 50
Voyage au Pays des Eléphants	$1 50
Voyage au Pays des Brahmes	$1 50
Voyage au Pays des Bayadères	$1 50

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français une spécialité) à des prix défiant toute concurrence.

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain. Nattes coco, Rotin et Napier. Tapis de chenilles et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises et anglaises, Boîtes cruses et jutes. Tarreys, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.

Axminster, Moquette et velours, Carpe, Bruxelles, et tapisseries de tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Ornements à tringles, dernières genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs.

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
SAMEDI, 23 OCTOBRE.
Deux dernières représentations de
FRANK MAYO,
Qui, dans la Matinée et dans la soirée, représentera son grand rôle de
DAVY CROCKETT.
23 oct—

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
92 et 94, rue St-Charles.
DIMANCHE 24 octobre et durant la semaine.
Matinée, Mercredi et Samedi.
LAUGHTER MUST REIGN SUPREME.
MR. GUS WILLIAMS,
NOTRE SENATEUR ALLEMAND
En Trois Actes et à Téléphone.
Assisté par une Compagnie Dramatique d'un rare mérite, sous la direction de MR. JOHN RICKABY.
Dans le second acte GUS WILLIAMS représentera ses célèbres spécialités.
DIMANCHE 31 octobre pour une semaine,
A CHILD OF THE STATE.
Représenté par
HOEY & HARDIE'S COMPAGNIE DRAMATIQUE
23 oct—

Grand Opera House,
Coin Canal et Dauphine.
OUVERTURE de la SAISON.
Troupe de Grand Opéra.
EMMA ABBOTT!
LUNDI ... Maritana
MARDI ... Paul et Virginie
MERCREDI Matinée ... Carmen
MERCREDI ... Lucia di Lammermoor
JEUDI ... Il Trovatore
VENDREDI ... Roméo et Juliette
SAMEDI Matinée ... Faust
SAMEDI soir ... La Bohémienne
Prix: seulement $1, 50 et 25 cts.
23 oct

NEUF JOURS de MERVEILLE!
CIRQUE MONSTRE
DE W. C. COUP.
Une répétition des triomphes obtenus dans d'autres villes.
VERDICT RENDU:
"Le meilleur Cirque de tous!"
DEUX REPRÉSENTATIONS PAR JOUR,
Midi et 7:30 heures le soir.
Portes ouvertes une heure avant chaque représentation.
Billets d'entrée à vendre sans frais additionnels au magasin de musique de Werlein, 135 rue du Canal. 19 oct—6t

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.
Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.
Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINÉE.
Quatre chambres [illegible] meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—tim

WEST END.
BUREAUX DU N. O. CITY RAILROAD CO.
No 124 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
A partir de LUNDI, 11 octobre 1880, les trains pour
WEST END
laisseront les rues Canal et Carondelet comme suit:
A 6:15 A. M., 8 A. M., et toutes les heures jusqu'à 8 heures P. M. Le dernier train quittera West End à 9 P. M.
Il y aura le dimanche des trains extra si le temps est beau.
Billet aller et retour seulement 15 cents.
C. E. EVANS,
29 sept— Surintendant.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
3 oct

CABINET DE LECTURE,
139 RUE ROYALE.
Abonnement au mois ou au volume,
Souscription aux journaux de Paris.
Journaux de Modes.
L'Illustration le numéro, 20 cents
Le Monde Illustré, 15
Le Journal Amusant, 10
Le Petit Journal pour rire, 5
Le Courrier des Etats-Unis, édition hebdomadaire 10 cts
Pour la campagne postage en plus. Abonnements directs sans aucun frais au Courrier des Etats Unis et au Messager Franco-Américain au prix de New York.
10 oct—1m PAUL FOURNIER.

Le plus vaste Assortiment
AU SUD DE NEW-YORK.
MOQUETTES. BRUXELLES.
INGRAINS.
TOUS LES DERNIERS GENRES, AVEC ET SANS BORDURES.
Rideaux de Dentelle et Stores de fenêtres, articles de tapisserie en grande variété.
A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.
Prix convenable à tout le monde.
10oct—

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 rue du Canal,
ONT ouvert un grand assortiment varié d'étoffes pour robes, noires et couleur.
POUR L'AUTOMNE.
Ces étoffes sont du dernier et meilleur goût sous le rapport des nuances tant en Europe qu'Amérique.
—AUSSI—
Rideaux et linge de dessous,
Flanelles et couvertures de laine,
Soieries noires et couleur,
Satins, Brochés et Velours.
Le tout offert aux plus bas prix du marché.
3 oct

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 OCT.—CLASSE No 253.
Tirage de 4 heures P. M.

15	60	63	53	24	10	28	56	40	45	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 22 oct. 1880 4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
Les [illegible] de nos tirages quotidiens [illegible]